

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2014-0127 DC/SCES du 18 juin 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination des membres de la commission de certification des établissements de santé

NOR : HASX1430511S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 18 juin 2014,
Vu les articles L. 161-37 et L. 161-41 du code de la sécurité sociale ;
Vu le règlement intérieur du collège de la Haute Autorité de santé ;
Vu la décision n° 2013-0142 DC/SCES du 27 novembre 2013 du collège de la Haute Autorité de santé portant adoption de la procédure de certification des établissements de santé et des structures visées aux articles L. 6133-7, L. 6321-1, L. 6147-7 et L. 6322-1 du code de la santé publique ;
Vu la décision n° 2014-0012 DC/DG du 5 février 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président de la commission de la certification des établissements de santé ;
Vu la décision n° 2014-0081 DC/SCES du 9 avril 2014 du collège de la Haute Autorité de santé adoptant le règlement intérieur de la commission de certification des établissements de santé ;
Vu les déclarations d'intérêts transmises par les candidats et leur engagement de se déporter s'ils ont des liens d'intérêts susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à leur indépendance ;
Vu le guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêts,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission de certification des établissements de santé pour une durée de trois ans :

1.1. *Nouveaux membres*

Mme MORIN (Annie).
M. BRUN (Philippe).
Mme BEAU (Élisabeth).
Mme RIET (Zaynab).
M. le professeur CANARELLI (Jean-Pierre).
M. le docteur LAGARRIGUE (François).
Mme PELLASSY TARBOURECH (Denise).

1.2. *Membres renouvelés*

Mme ANTONINI (Françoise).
Mme BAHEU (Geneviève).
M. BAZIN (Cyril).
M. le docteur BOUET (Roland).
Mme BUSSY (Catherine).
Mme CHANSEL (Céline).
Mme DUFAY (Édith).
M. le docteur HALIGON (Jean).
Mme le professeur GENTILE (Stéphanie).
Mme KISLER (Hélène).

Mme L'HOPITAL-ROSE (Isabelle).
M. MIZZI (Éric).
Mme RAMBAUD (Claude).

Article 2

Sont nommés aux fonctions de vice-présidents de la commission de certification des établissements de santé :

M. le docteur HALIGON (Jean).
Mme L'HOPITAL-ROSE (Isabelle).
Mme RAMBAUD (Claude).

Article 3

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui prendra effet le 20 septembre 2014 et qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé et sur le site Internet de la Haute Autorité de santé.

Fait le 18 juin 2014.

Pour le collège :
Le président,
J.-L. HAROUSSEAU